

BONNE ANNÉE POUR LES COPRODUCTIONS FRANCO-ALLEMANDES

Les 6^e Rendez-vous franco-allemands se sont déroulés du 20 au 22 novembre, à Hambourg. L'occasion de faire le point sur la situation des coproductions entre les deux pays.

Les coproductions franco-allemandes se portent bien. L'année 2007 avait déjà été un bon cru avec pas moins de 17 projets. "Nous devrions en 2008 rester à un fort volume", a indiqué Olivier Wotling, directeur du cinéma au CNC, lors de la conférence consacrée aux acquis et aux évolutions des coproductions franco-allemandes au cours de ces 6^e Rendez-vous. "En septembre 2008, on dénombrait 11 coproductions, et cinq ou six devraient être concrétisées d'ici à la fin décembre." Depuis 2001, et la création du Mini-Traité de coproduction entre la France et l'Allemagne, les coproductions n'ont cessé d'augmenter. L'Allemagne est ainsi devenue en 2007 le deuxième partenaire de la France, après la Belgique.

UN NOUVEAU SEUIL DE PARTICIPATION DU PRODUCTEUR

De l'avis général, les Rendez-vous ont permis en l'espace de six éditions de créer de réels échanges entre les deux pays et d'avancer sur des propositions concrètes, comme le seuil de participation du producteur dans l'accord de coproduction France-Allemagne. Cela a été annoncé pendant la manifestation : le seuil pourra désormais être de 10 % (au lieu de 20 % auparavant). Cette décision, qui entrera en vigueur en janvier 2009 avec le renouvellement de l'accord de coproduction, devrait permettre de rééquilibrer le nombre de majoritaires entre la France et l'Allemagne.

Autre annonce particulièrement attendue de ces Rendez-vous : la création imminente d'une aide au développement dans le cadre du Mini-Traité. Déjà évoquée lors de la 5^e édition, à Versailles, elle consisterait à allouer une partie du fonds (300 000 € sur une enveloppe de 3 M€) à des jeunes producteurs (50 000 € maximum par projet). "Cela a pris plus de temps que je ne l'imaginai", confie Peter Dinges,

délégué général du FFA – l'équivalent du CNC en Allemagne –, qui espère que le texte sera prêt pour le Festival de Cannes 2009. Le projet a en effet été freiné par des désaccords sur la définition du jeune producteur. Doivent-ils être diplômés d'une école de cinéma ? doivent-ils être nécessairement jeunes ou seulement produire leur premier ou deuxième film ?

La distribution figure également parmi les sujets qui ont suscité de nombreuses interrogations. Peter Dinges a évoqué les difficultés des sorties en salle des coproductions minoritaires en Allemagne, celles que le ministre de la Culture allemand a appelées les "films invisibles". Pour Peter Dinges, il est urgent d'y réfléchir et de débloquer des moyens. "Mais la question est : où les trouver ? doivent-ils venir des producteurs ? du gouvernement ?" Antoine de Clermont-Tonnerre, de Mact Productions, a alimenté le débat en parlant de l'aide à la distribution comme d'un "point déficient": "Beaucoup de distributeurs nous disent qu'ils veulent voir le film avant de s'engager sur la distribution." Le producteur a préconisé la création d'une assurance qui viendrait aider les petits et moyens distributeurs qui prennent des engagements, en remboursant une partie des frais d'éditions. Pour Antoine de Clermont-Tonnerre, "le nombre de coproductions pourrait augmenter si un effort était fait sur la distribution".

Enfin, les problèmes d'incompatibilité fiscale entre le DFFF (le fonds allemand, Deutscher Filmförderfond) et le crédit d'impôt français n'ont été que survolés. Pour rappel, cette question avait longuement alimenté les débats en 2007. Pour le délégué général du FFA, "il faut trouver un accord intergouvernemental". Sans doute une question qui alimentera les discussions du prochain Rendez-vous à Marseille. ■

Brigitte Baronnet



"La Bande à Baader", une coproduction minoritaire française, est sorti le 12 novembre dernier en France.